

VENTES

(Les honoraires d'agence sont à la charge de l'acquéreur sauf stipulation contraire prévue au mandat)

Biens d'habitation	
< à 50 000 €	4 000 € TTC
50 000 € à 79 999 €	5 000 € TTC
80 000 € à 99 999 €	6 000 € TTC
100 000 € à 119 999 €	7.00 % TTC
120 000 € à 219 999 €	6.00 % TTC
220 000 € à 299 999 €	5.00 % TTC
300 000 € à 499 999 €	4.50 % TTC
500 000 € à 649 999 €	4.00 % TTC
>= 650 000 €	3.50 % TTC
Parking, garage, cave	2 000 € TTC

Locaux professionnels	
< à 50 000 €	10.00 % HT
50 000 € à 99 999 €	9.00 % HT
100 000 € à 199 999 €	8.00 % HT
200 000 € à 349 999 €	7.00 % HT
350 000 € à 499 999 €	6.00 % HT
>= 500 000 €	5.00 % HT
>= 1 000 000 €	4.00 % HT
Fonds de commerce	
< 120 000 €	10 000 € HT
120 000 € à 200 000 €	9.00 % HT
> 200 000 €	8.00 % HT

LOCATIONS

Biens d'habitation	
(Somme à la charge du bailleur et du locataire)	
Honoraires de visite Constitution du dossier Rédaction du bail	8.00 € / m ²
Honoraires d'état des lieux	3.00 € / m ²
Honoraires étudiants	150.00 € TTC
Les honoraires sont plafonnés à un mois de loyer.	

Locaux professionnels	
(Somme à la charge du locataire)	
8.00 % HT de la 1 ^{ère} période triennale (forfait minimum 1 500 € HT)	
Rédaction du bail	800 € HT
Honoraires d'états des lieux (Plafonnés à 3€/m²)	200 € HT

ESTIMATIONS

Estimation verbale avant mise en vente	Offerte
Remise d'un avis de valeur écrit assorti d'un mandat de vente	Offerte

Avis de valeur écrit (succession, divorce, sortie d'indivision, etc...)	95.00 € TTC (déplacement, visite du bien, étude du dossier, rédaction du document)
---	---